



Le jeudi 17 Juin 2016, les personnels du SPIP d'Indre et Loire réunis en Assemblée Générale ont décidé de poursuivre le mouvement de protestation nationale portée par l'intersyndicale Collectif CGT Insertion Probation, SNEPAP – FSU et INTERCO- CFTD.

Engagés dans la mobilisation nationale portée par l'intersyndicale depuis le 21 mars 2016, les personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP d'Indre et Loire décident de poursuivre la mobilisation :

- **Boycott de toutes les réunions institutionnelles : non participation physique aux réunions de service, commissions pluridisciplinaire unique, commissions pluridisciplinaire intégrée, commissions d'application des peines, CLSPD...**
- **Boycott du logiciel d'APPI se limitant uniquement à la transmission des rapports aux autorités judiciaires mandantes, refus des autres tâches.**
- **Poursuite des sollicitations auprès des parlementaires et de la presse.**
- **Rédaction a minima des rapports destinés aux autorités judiciaires compte tenu de la non reconnaissance par notre administration de nos capacités d'analyse et d'évaluation (absence de revalorisation statutaire) et ajout d'un bandeau d'information à la fin de chaque rapport: « *Les capacités d'analyse des SPIP n'étant pas reconnues pour justifier une revalorisation statutaire au même titre que les autres personnels de l'Administration Pénitentiaire, les CPIP du SPIP 37 s'en tiendront désormais à la transmission d'éléments uniquement factuels dans leurs compte-rendus aux magistrats.* »**
- **Envoi à la DAP et en DI des questionnaires de satisfaction remplis par des personnes suivies au SPIP 37**
- **Reconduite d'une journée « SPIP mort » le jeudi 23 juin 2016 avec en plus pique-nique sur le temps du midi sur le parvis devant le SPIP. La presse et les parlementaires sont conviés à partager ce moment.**

et de maintenir des modalités spécifiques en milieu fermé :

- **Suspension des entretiens en détention hors obligations légales (arrivants et personnes détenues enrôlées en débat contradictoire et commission d'application des peines), traitement des demandes par courrier pour les autres personnes détenues.**
- **Non implication des CPIP du milieu fermé dans les actions collectives à venir.**

Face à l'indigence des propositions de l'administration, les personnels d'insertion et de probation attendent des engagements fermes et rapides répondant à leurs revendications, nous en avons assez que l'administration tourne autour du pot !!

Les menaces de sanctions financières et disciplinaires n'effraient pas des agents mobilisés depuis plus de 4 mois !!

**LA RECONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES MISSIONS DE
L'ADMINISTRATION
PENITENTIAIRE PASSE PAR LA RECONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES
PERSONNELS QUI LES PORTENT !**

Tours, le 17 juin 2016